

## > EXPERTISE SOCIALE

### ■ Contexte

Analyser l'ensemble des paramètres sociaux de l'entreprise (procédures, obligations légales, climat social) afin d'en identifier les éventuelles faiblesses et de proposer les axes d'actions et d'optimisation qui s'imposent.

Objectif : éviter, in fine, la mutation de risques sociaux en risques économiques.

### ■ Présentation de l'offre

- ✓ Diagnostic des paramètres sociaux existants, de l'application des procédures, du respect des obligations légales.
- ✓ Entretiens qualitatifs visant l'identification de composantes affectant le climat social.
- ✓ Identification des failles (ex. : non conformité, manque d'homogénéité, non application des indices/barèmes/taux en vigueur) et des mécontentements pouvant impacter la santé économique de l'entreprise.
- ✓ Elaboration d'un plan d'actions correctives et/ou de progrès (ex. : externalisation de la gestion des paies).
- ✓ Accompagnement dans la mise en place de ce plan.
- ✓ Mise en place d'indicateurs et/ou de contrôles visant l'évaluation des actions et procédures nouvellement mises en œuvre.

### ■ Détail de l'offre

- ✓ Administration du personnel : analyse des organigrammes, des pyramides des âges et des anciennetés, indice de rotation du personnel, répartition par CSP et niveaux de qualification, distribution des salaires.
- ✓ Allègements et exonération : contrôle des différents dispositifs d'allègements de charges sociales appliqués. Conformité de mise en oeuvre des contrats aidés.
- ✓ Contrats de travail : procédure d'embauche, structure du contrat, modalités particulières appliquées, clauses spécifiques, modalités de rupture, modification du contrat de travail (éléments substantiels) ou modification des conditions de travail (éléments non substantiels)...
- ✓ Rémunération : mise en conformité des dispositions conventionnelles et légales, traitement des paies, traitement des événements particuliers (maladie, maternité, ancienneté, départ en retraite, licenciement...).
- ✓ Rémunération périphérique : retraite, prévoyance, mutuelle, épargne salariale...
- ✓ Durée du travail : contrôle de l'application des conventions et des accords de branche, modalités, suivi, traitement des jours non pris.
- ✓ Gestion des hommes : recrutement, intégration, communication interne, entretien annuel, formation...
- ✓ Obligations légales : tenue des registres, déclaration, affichage, agenda social.